

Aux marges du Royaume

Olivia Puel, Stéphane Ardouin, Isabelle Bouchez, Emma Bouvard, Jacques Gerstenkorn, Otilia Stoica, Charlotte Ybard, Archéo-Anthropologue Au

▶ **To cite this version:**

Olivia Puel, Stéphane Ardouin, Isabelle Bouchez, Emma Bouvard, Jacques Gerstenkorn, et al.. Aux marges du Royaume : Des lieux d'inhumation pour les juifs à l'Hôtel-Dieu de Lyon (1746-1794). Diasporas. Circulations, migrations, histoire, 2017, 30, pp.35-54. 10.4000/diasporas.835 . halshs-01672937

HAL Id: halshs-01672937
https://shs.hal.science/halshs-01672937

Submitted on 18 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Aux marges du Royaume.
Des lieux d'inhumation à l'Hôtel-Dieu pour les juifs de Lyon (1746-1795)

Auteurs : Olivia Puel* (dir.), Stéphane Ardouin*, Isabelle Bouchez**, Emma Bouvard** et Jacques Gerstenkorn***, avec la collaboration d'Otilia Stoica** de Charlotte Ybard*

* Archéologue au Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL)

** Archéo-anthropologue au SAVL

*** Université Lumière-Lyon 2

L'Hôtel-Dieu de Lyon, désaffecté en 2010, fait actuellement l'objet d'une réhabilitation qui aboutira, à terme, à la création d'un ensemble immobilier associant un hôtel de luxe, la Cité de la Gastronomie, un centre de congrès, un centre commercial, des logements et un parking souterrain. Le riche passé de ce site majeur a imposé le suivi du projet par le Service régional de l'Archéologie (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) qui, en application du Code du patrimoine, a prescrit des opérations préventives pour accompagner les travaux de restructuration, aussi bien dans les cours et les sous-sols des bâtiments que sur les édifices anciens encore en élévation. Depuis 2011, le Service archéologique de la Ville de Lyon est chargé de la réalisation des diagnostics et des fouilles qui, associés à des analyses d'archives ciblées, permettent désormais d'appréhender l'histoire du site sur la longue durée. En 2016, la fouille partielle des lieux d'inhumation réservés aux juifs a fourni l'occasion de mener une enquête collective et transdisciplinaire sur les problématiques liées à la mort au sein d'une population venue s'installer progressivement à Lyon au cours du XVIII^{e} siècle.

Ce travail, pionnier pour la ville de Lyon, s'inscrit dans la continuité d'un phénomène récent, l'« archéologie du judaïsme », qui a fait l'objet, en 2010, d'une première synthèse abordant, à l'échelle de l'Europe, les synagogues et les écoles talmudiques aussi bien que les lieux de vie et les lieux d'inhumation[1]. La question des pratiques funéraires a elle-même été envisagée à l'occasion de fouilles archéologiques réalisées à l'aube des années 2000 : à Ennezat (Puy-de-Dôme), comme à Châlons-en-Champagne (Marne) ou à Châteauroux (Indre)[2], la confrontation des données archéologiques et anthropologiques a le plus souvent

[1] Paul Salmona et Laurence Sigal (dir.), *L'archéologie du judaïsme en France et en Europe*, Paris, La Découverte, 2011.
[2] Daniel Parent, « Le champ des juifs à Ennezat », *in* Paul Salmona et Laurence Sigal (dir.), *L'archéologie du judaïsme.…*, *op. cit.*, p. 235-245 ; Geert Verbrugghe, *Un cimetière juif médiéval, rue Saint-Joseph, à Châlons-sur-Marne (Marne)*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Afan, SRA Champagne-Ardenne, 1994 ; Philippe Blanchard et Patrice Georges-Zimmermann, « Diagnostiquer un cimetière juif médiéval : l'expérience de Châteauroux (Indre, France) », *in* Patrice Courtaud, Sacha Kacki, Thomas Romon (dir.), *Cimetières et identités*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2015.

permis de restituer l'appareil et la gestuelle mortuaires, malgré des effectifs assez minces, mais aussi d'identifier les données biologiques individuelles des défunts. À l'image d'autres sites fouillés, en particulier en Espagne[3], ces exemples couvrent cependant le seul Moyen Âge. C'est justement son intervalle chronologique qui confère au cas lyonnais sa singularité et son intérêt dans le paysage français : aussi riche que variée, la documentation relative aux cimetières juifs de l'Hôtel-Dieu permet en effet d'étudier la gestion de la mort pour une époque certes récente, mais paradoxalement peu connue[4].

Un établissement hospitalier doté de cimetières

Les origines de l'Hôtel-Dieu remontent au XII^e^ siècle, avec la création de l'aumônerie du Saint-Esprit, étroitement liée au pont franchissant le Rhône. Passant entre différentes mains au cours du Moyen Âge, cet établissement encore peu développé, dont la fonction première tient de l'accueil des indigents plutôt que du soin aux malades, est finalement racheté par les consuls de Lyon à la fin du XV^e^ siècle. Il est alors reconstruit : d'après le plan scénographique de la ville (**fig. 1**), qui le représente au milieu du siècle suivant, il pourrait disposer d'une grande salle des malades, ouvrant sur une chapelle, d'un cloître à galeries et, déjà, d'un cimetière. Divers vestiges de cet établissement ont d'ailleurs été mis au jour lors d'études du bâti ou de sondages réalisés dans le secteur de l'église actuelle[5]. L'hôpital, au sens moderne du terme, naît dans la première moitié du XVII^e^ siècle lorsque les bâtiments des Quatre-Rangs sont construits au nord du site ancien, à l'emplacement d'un quartier d'habitation médiéval[6]. Dès lors, il ne cesse de se développer grâce aux efforts des recteurs et des consuls qui, jusqu'au XIX^e^ siècle, se préoccupent de l'augmentation du nombre de places et de l'amélioration des conditions d'hygiène.

[3]Anna Colet Marce, Jordi Ruiz Ventura, Oriol SaulaBrianso et M.-Eulalia Subirà de Galdacano, « Les fosses comunes de la necròpolis medieval jueva de Les Roquetes, Tàrrega », Urtx, revista cultural de l'Urgell, 2009, (23), p. 103-123, http://www.raco.cat/index.php/Urtx/article/view/169210; Daniel Botella Ortega et Jordi Casanovas Miró, « El cementerio judío de Lucena (Córdoba) », *Miscelánea de Estudios Árabes y Hebreos* (sección Hebreo), 2009, (58), p. 3-25. http://www.bibliothecasefarad.com/fr/listado-de-libros/miscelanea-de-estudios-arabes-y-hebraicos-seccion-de-hebreo-58-2009/

[4] Voir aussi, pour l'Allemagne, l'ouvrage collectif consacré au cimetière juif d'Hambourg, lui aussi utilisé à l'époque moderne : Michael Studemund-Halévy et Gaby Zürn, Zerstört die Erinnerung night. Der Judische Friedhof Königstrasse in Hamburg, Hamburg - München, Dölling und Galitz, 2004.

[5] Olivia Puel (dir.), *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu – Tranche 9 K*, bâtiments R et S, Rapport de diagnostic d'archéologie du bâti, SAVL/SRA Auvergne-Rhône-Alpes, à paraître ; Anne-Catherine Le Mer, *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu – Tranche 9 G, cour du cloître*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL/SRA Auvergne-Rhône-Alpes, à paraître.

[6] Cyrille Ducourthial, « Le quartier de la Blancherie » in S. Ardouin et A.-C. Le Mer, *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu. Tranche 4*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, SAVL/SRA Auvergne-Rhône-Alpes, à paraître.



Fig. 1. L'Hôtel-Dieu au milieu du XVI^e^ siècle. Extrait du plan scénographique de la Ville de Lyon (vers 1550).
Arch. mun. Lyon, 2 S Atlas 3, 1

Si l'historiographie permettait déjà de supposer l'existence d'importants cimetières au sein de l'Hôtel-Dieu[7], les interventions archéologiques ont fourni l'occasion d'examiner sur le terrain leur localisation réelle et de découvrir des lieux d'ensevelissement inédits. À l'exception du cimetière de Lorette[8], toutes les aires funéraires sont situées dans la partie septentrionale de la parcelle, au-delà de l'église actuelle, qui occupe elle-même l'emplacement de l'ancien hôpital (**fig. 2**). Le plus important espace cémétérial a été mis au jour dans l'ancienne cour de la Pharmacie, délimitée par les bras ouest et nord de l'hôpital des Quatre-Rangs[9]. À partir du XV^e^ siècle, il a accueilli les sépultures des malades, souvent plurielles, puis, deux siècles plus tard, au terme de plusieurs transferts au sein même de l'hôpital[10], les sépultures des protestants. Lorsque les juifs reviennent à Lyon, comme en d'autres villes du Royaume, au cours du XVIII^e^ siècle[11], c'est également dans ce secteur qu'ils finissent par obtenir un cimetière pour leurs défunts, que l'église catholique ne peut accueillir dans ses paroisses. Leurs inhumations semblent commencer à l'Hôtel-Dieu en 1746 et elles se poursuivent vraisemblablement jusqu'en 1795, peu avant l'acquisition de l'actuel cimetière de la Mouche. Le corpus des juifs inhumés dans cet établissement au cours de la période considérée rassemble, à ce jour, 51 individus.

Entre histoire et archéologie

Ce travail collectif investit les champs disciplinaires de l'histoire et de l'archéologie. Il prend en compte les sources relatives aux juifs enterrés à l'Hôtel-Dieu et aux lieux d'inhumation qui leur sont réservés dans cet établissement, qu'elles soient de nature archivistique ou archéologique. Il exclut en revanche la dimension anthropologique puisqu'il n'a pas été envisageable d'étudier les restes humains pour des motifs religieux.

[7] Véronique Belle et Maryannick Chalabi, *Hôtel-Dieu dit hôpital du Pont du Rhône puis Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Pitié du pont du Rhône, Hôpital général, Grand Hôtel-Dieu, Région Rhône-Alpes*, Inventaire général du patrimoine culturel, Ville de Lyon, 2010, dossier IA69004029. http://patrimoine.rhonealpes.fr/dossier/hotel-dieu-dit-hopital-du-pont-du-rhone-puis-hotel-dieu-de-notre-dame-de-pitie-du-pont-du-rhone-hopital-general-grand-hotel-dieu/dc96ed2c-142d-4723-b46c-d49eeaa38280

[8] Stéphane Ardouin (dir.), Philippe Dessaint et Étienne Hofmann, *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu. Tranches 9 A, 9 C et 9 J*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, SAVL/SRA Auvergne-Rhône-Alpes, à paraître.

[9] Emma Bouvard (dir.), *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu – Tranche 6*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL/SRA Rhône-Alpes, 2015 ; Stéphane Ardouin (dir.), Isabelle Bouchez, Arnaud Tastavin, Camille Vanhove, *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu. Tranche 6*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, SAVL/SRA Auvergne-Rhône-Alpes, à paraître.

[10] Cyrille Ducourthial, « Histoire des cimetières de l'Hôtel-Dieu » in S. Ardouin et A.-C. Le Mer, *Reconversion du site…*, *op. cit.* À venir : Cyrille Ducourthial, « Enterrer les hérétiques : les cimetières des non-catholiques à l'Hôtel-Dieu de Lyon », [projet de publication].

[11] Esther Benbassa, *Histoire des Juifs de France*, Paris, Le Seuil, 2017.

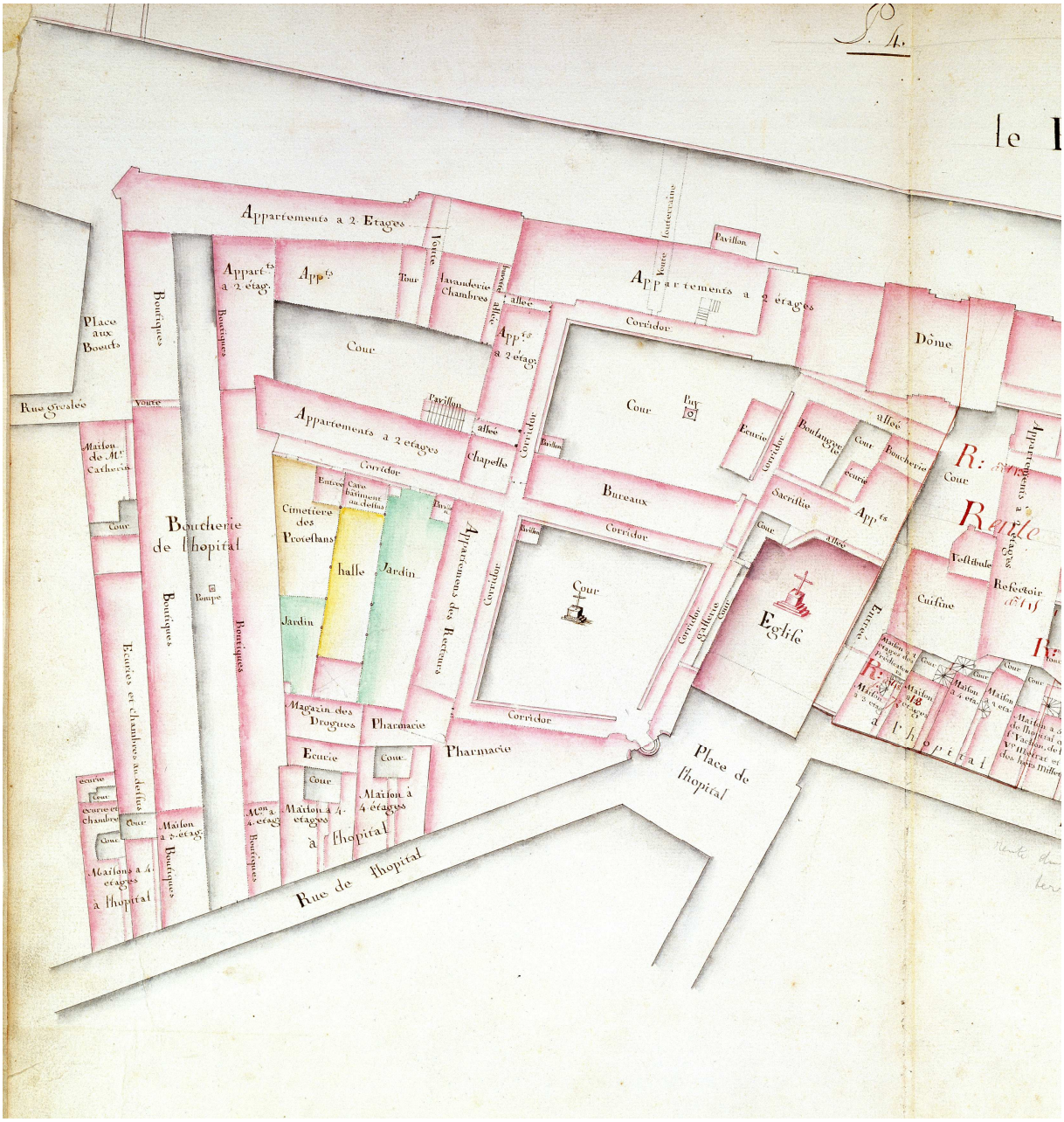


Fig. 2. L'Hôtel-Dieu au milieu du XVIII[e] siècle. Extrait du plan de la rente noble d'Ainay (vers 1750). *Arch. dép. Rhône, 11 G 450/1, 4*

Les sources d'archives

Les documents exploités proviennent essentiellement des archives hospitalières. L'économe de l'Hôtel-Dieu, chargé de la gestion des enterrements des défunts non-catholiques, enregistre chaque sépulture en indiquant les renseignements qui lui sont transmis par les familles : dans le meilleur des cas, nom et prénom, âge au décès, confession, métier, origine, date et lieu d'inhumation. C'est le même homme, Jean-Claude Prin, qui assume cet office pendant la plus grande partie de l'époque considérée : ses registres, soigneusement

tenus, affichent une belle homogénéité[12]. Après sa mort, en 1788, un nouveau registre est établi mais, à quelques exceptions près, il ne concerne que les protestants[13] ; il est néanmoins complété par une note, déclassée, qui précise le nom du défunt, sa confession protestante ou juive et la date de son inhumation[14]. Cette documentation sérielle permet de caractériser socialement la population juive ici ensevelie, mais aussi d'aborder de nombreuses problématiques liées à la gestion de la mort, les modalités pratiques des inhumations et la gestion de l'espace funéraire. S'ajoutent à ce dossier quelques documents indispensables à une approche chronologique et thématique du sujet. C'est par exemple le cas de la requête par laquelle le syndic des juifs demande l'attribution d'une cave comme cimetière[15], qui permet de faire le lien entre les deux lieux d'inhumation identifiés sur le site de l'Hôtel-Dieu. Le *Livre d'instructions*, rédigé par Jean-Claude Prin en 1776, constitue quant à lui seul à un document exceptionnel sur le fonctionnement des cimetières de l'Hôtel-Dieu. Un chapitre, intitulé « De la sépulture des juifs », est consacré au protocole des enterrements : les horaires, les frais ou l'assistance sont ainsi décrits par celui qui, au sein cet établissement, apparaît véritablement comme l'interlocuteur privilégié des juifs[16].

D'autres sources d'archives procèdent des autorités municipales : en réponse à l'injonction du Parlement de Paris, le lieutenant général en sénéchaussée et siège présidial de Lyon, Gesse de Poisieux, ordonne une grande enquête sur les cimetières de la ville et de ses faubourgs[17]. Il rassemble, au sein d'une même commission, deux médecins, deux chirurgiens et deux architectes, qui sont chargés de visiter chaque cimetière, chaque caveau, et d'établir « séparément et chacun relativement à leur art[18] » un rapport circonstancié. Les visites de terrain sont réalisées en sa présence, entre décembre 1777 et 1778. Elles donnent lieu à une prise de notes assortie de nombreuses mesures et, vraisemblablement, de schémas qui servent à l'élaboration des différents rapports au terme de l'opération. Le dossier comporte donc, en plus des documents administratifs[19], le rapport des architectes, daté du 31 janvier 1778 et celui des médecins et des chirurgiens, daté du 2 mars suivant[20]. Le premier rapport,

[12] Registre des actes de décès des non-catholiques, abrégé Reg. non-cath., 1719-1788 : Arch. mun. Lyon, 1 GG 716.
[13] Registre des actes de décès des protestants, 1788-1792 : Arch. mun. Lyon, 1 GG 721.
[14] Notte des personnes non-catholiques, 1788-1793 : Arch. mun. Lyon, 1 B 100.
[15] Requête pour l'obtention de la crypte, abrégée Req. crypte, 1775 : Arch. mun. Lyon, 1 B 100.
[16] *Livre d'instructions*, 1776 : Arch. mun. Lyon, Hôtel-Dieu, E 349.
[17] Olivier Zeller, « La pollution par les cimetières urbains. Pratiques funéraires et discours médical à Lyon en 1777 », *Histoire urbaine*, 2002/1, n° 5, p. 67-83. http://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2002-1-page-67.htm
[18] L'expression est utilisée de manière récurrente par Gesse de Poisieux au début de chaque visite. Voir, par exemple, le compte-rendu de la visite des cimetières de l'Hôtel-Dieu, 19 janvier 1778 : Arch. dép. Rhône, 1 B 6/2, fol. 32 v.
[19] Ordonnance de Gesse de Poisieux, décembre 1777 : Arch. dép. Rhône, 1 B 6/1 ; compte-rendu de visite établi pour Gesse de Poisieux, 1777-1778 : Arch. dép. Rhône, 1 B 6/2.
[20] Enquête sur les cimetières de la ville de Lyon et de ses faubourgs, 1777-1778 : Arch. dép. Rhône, 1 B 6.

accompagné de plans, est un compte-rendu détaillé de chaque visite[21] ; le second est une synthèse sur l'état sanitaire des différents cimetières, complétée par des annexes qui reprennent la description des architectes, site par site[22]. Confrontés avec les données archéologiques, les documents consacrés à l'Hôtel-Dieu permettent de localiser, sur le terrain, les lieux d'inhumation réservés aux juifs.

Les vestiges archéologiques

Après un diagnostic préalable, l'ancienne cour de la Pharmacie a fait l'objet d'une fouille entre décembre 2015 et juin 2016[23]. Bien que le cimetière protestant et le cimetière présumé juif aient fait partie des niveaux privilégiés, les conditions de fouille n'ont pas permis une lecture optimale des structures bâties. Seules les parties supérieures ont pu être reconnues superficiellement, au détriment de la plupart des fondations profondes et d'une analyse poussée des relations stratigraphiques entre constructions. A ces contraintes liées aux durées d'intervention et à la très forte densité d'inhumations se sont ajoutées les difficultés inhérentes aux nombreux travaux réalisés après l'abandon des cimetières, qui ont considérablement gêné l'analyse et l'interprétation des vestiges. Une laverie, construite entre 1860 et 1862, et un autre bâtiment du XX^e^ siècle ont notamment endommagé le secteur du cimetière juif en raison de leurs puissantes fondations de béton (**fig. 5**). Les sépultures présumées juives, en raison de leur localisation dans l'enclos, ont été dégagées conformément au protocole mis en place par l'Etat et la Ville de Lyon, en accord avec le Grand Rabbin. Les individus n'ont pas été photographiés et ont été couverts de draps blancs jusqu'au moment de leur dépose. Ils ont fait l'objet d'un prélèvement exhaustif, à la main, sans contact direct avec la peau grâce à des gants chirurgicaux. Ils ont immédiatement été ré-inhumés au cimetière israélite de La Boisse (Ain).

Une cave voûtée, localisée à l'extrémité ouest d'une grande cave centrale, a également fait l'objet d'un diagnostic d'archéologie préventive en raison de son identification, dès l'année 2014, à une crypte juive utilisée à partir de 1775[24]. Constituant le sous-sol d'un bâtiment du XVII^e^ siècle, elle est conservée en élévation et elle n'a pas subi de lourds remaniements. Seul

[21] Rapport des architectes, abrégé Rap. archi., 31 janvier 1778 : Arch. dép. Rhône, 1 B 6/3 ; plans annexés au rapport, 31 janvier 1778 : *ibid*, 1 B 6/4 à 37.
[22] Rapport des médecins et des chirurgiens, abrégé Rap. méd., 2 mars 1778 : Arch. dép. Rhône, 1 B 6/38 ; descriptions annexes, 31 janvier 1778 : Arch. dép. Rhône, 1 B 6/39 à 57.
[23] Emma Bouvard (dir.), *Reconversion du site…, op. cit.* ; Stéphane Ardouin (dir.), Isabelle Bouchez, Arnaud Tastavin et Camille Vanhove (dir.), *Reconversion du site…, op. cit.*
[24] Localisation et identification de la cave par Jacques Gerstenkorn et Cyrille Ducourthial, en octobre 2014. Olivia Puel (dir.), *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu – Tranche 9 E, crypte*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL/SRA Auvergne-Rhône-Alpes, 2017.

le décaissement du sol doit être signalé puisque, lors de la création de la cave postérieure, il a entraîné la destruction du niveau de circulation du cimetière. Atteignant environ 0,40 m de profondeur, les travaux d'aménagement ont donné lieu à une fouille superficielle, qui a permis de mettre au jour le sommet des fosses d'inhumation sans atteindre le niveau des squelettes. Les sépultures n'ont pas été fouillées après une série de sondages-tests, destinés à confirmer l'absence d'ossements humains dans la profondeur d'aménagement prévue.

Cet article présente les premières conclusions de cette enquête pluridisciplinaire ; il n'a pas vocation à clore les discussions dans la mesure où d'autres sources, fiscales notamment, pourraient apporter des compléments d'information. Si l'absence d'analyse anthropologique[25] limite les résultats, la confrontation des données historiques et des vestiges archéologiques a toutefois permis d'aborder la population juive de Lyon sous deux angles différents mais complémentaires : la composition socio-géographique de cette population et la recherche, puis la gestion d'un cimetière communautaire.

Une présence juive hétérogène

Les sources documentaires relatives aux sépultures juives de l'Hôtel-Dieu constituent une mine de renseignements jusqu'ici non exploités sur la configuration sociale de la présence juive à Lyon dans les trois dernières décennies de l'Ancien Régime. Elles permettent d'identifier un grand nombre des personnes inhumées, de reconstituer leur famille et leur parcours migratoire, de préciser leurs activités professionnelles ou même leurs lieux d'habitation. L'analyse de ce corpus singulier est fondée sur la liste chronologique des défunts, ici proposée sous forme de tableau (**fig. 3**).

[25] Jacques Gerstenkorn, "To whom do the dead belong? The Jewish cemetery at the Hôtel-Dieu in Lyon, France", *Human Remains and Violence*, vol. 3, n° 1, 2017, p. 22-26.
http://www.ingentaconnect.com/content/manup/hrv/2017/00000003/00000001/art00003

	Prénom NOM	Date d'inhumation	Âge au décès	Liens de parenté	Profession du défunt	Profession du mari ou père	Ville ou pays d'origine du défunt	Ville ou pays d'origine du tuteur	Mention lieu de sépulture	Source
n° 1	Jacob CARCASSONNE	22/10/1746	70 ans	-	marchand	-	Avignon		oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 2	Moïse MOISSAC	17/09/1751	enfant	-	-	-	-	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 3	David de CARCASSONNE	15/05/1759	68 ans	-	marchand commerçant	-	Avignon	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 4	Rachele SALOMON	08/05/1763	1 an	fille d'Abraham Salomon	-		-	Pologne	non	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 5	SAMUEL	20/10/1767	env. 50 ans	mari de Sema	-	-	Prague (Bohême)	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 6	Isaac GAPHRE	31/03/1770	13 jours	fils de Simon Gaphre	-	lunetier	-	[Burgsteinfurt (Westphalie)]	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 7	Gentil GAFRE	16/07/1772	env. 9 mois	[fils de Simon ou d'Israel Gaffré]	-	-	Lyon	[Burgsteinfurt (Westphalie)]	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 8	Belle [AIMEDIEU]	28/06/1773	70 ans	femme d'Urbain Aimedieu	-	négociant	[Pesaro (Italie)]	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 9	Serf NETRE [NETTER]	27/10/1773	45 ans	-	colporteur de lunettes	-	[Bergheim] (Alsace)	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 10	Isaac MARCUS	09/11/1773	env. 50 ans	-	graveur sur métaux	-	Allemagne	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 11	Benjamain ABINDANE	19/03/1774	64 ans	-	maître de pension	-	Venise	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 12	Jassuda DE BAZE	13/12/1774	env. 10 mois	fils d'Isaac De Baze	-	-	-	Carpentras	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 13	Reine GAFFRE	09/02/1775	9 mois	fille d'Israël Gaffre	-	-	-	[Burgsteinfurt (Westphalie)]	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 14	VIDAL	01/09/1775	nouveau-né	enfant de [Haïm] Vidal	-	-	-	étranger [Bamberg (Haute-Franconie)]	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 15	-	13/10/1775	enfant	enfant de Nathan Salomon	-	-	-	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 16	Isaac PETIT	22/02/1776	env. 56 ans	-	négociant	-	Bordeaux	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 17	Jeanne GAFFRE	12/12/1776	8 mois	fille de Simon Gaffre	-	-	-	[Burgsteinfurt (Westphalie)]-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 18	Liote	25/12/1776	-	-	-	-	Agdale, près Belfort (Alsace) [Haguenthal ?]	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716

n° 19	-	03/02/1778	enfant venu avant le temps	enfant de Nathan	-	laveur		Allemagne	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 20	Régina ROUGET	13/06/1778	2 ans	fille d'Élie Rouget	-	marchand	-	Avignon	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 21	David ROUGET	15/06/1778	[13 ans]	fils d'Élie Rouget	-	marchand	-	Avignon	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 22	Régine PERPIGNAN	16/12/1779	20 jours	fille d'Abraham Perpignan	-		-	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 23	Blanche FOY	23/02/1780	20 ans	femme d'Abraham Perpignan	-	-	Bordeaux	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 24	Lazare VIDAL	12/11/1780	16 mois	fils du sieur Vidal	-	-	-	[Mannheim (Bade Wurtemberg)]	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 25	Esther JACOB	25/01/1781	15 jours	fille de…	-	-	-	[Prague (Bohême) ?]	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 26	Abraham MAYER	28/09/1781	15 jours	-	-	-	-	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 27	Joseph BEDARIDE	24/04/1783	30 ans	-	colporteur	-	Cavaillon	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 28	Simon	19/06/1783	4 jours	-	-	-	-	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 29	Abraham PERPIGNAN	01/02/1784	env. 42 ans	-	négociant	-	Bordeaux	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 30	David ROUGE [ROUGET]	19/09/1784	2 ans	fils d'Élie Rouget	-	négociant	-	Avignon	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 31	[SIMON]	01/01/1785	4 jours	enfant d'Abraham Simon	-	-	-	[Bamberg (Haute-Franconie)]	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 32	Élie ROUGET	27/02/1785	env. 50 ans	-	négociant	-	Avignon	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 33	Bénédict [Bernard Barouch] LÉVY	28/05/1785	[67 ans]	-		-	[Sudheim (Basse-Saxe)]	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 34	Élу COHEN	04/10/1785	45 ans	-	colporteur	-	Italie	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 35	Régina DAVID	20/08/1786	env. 8 mois	fille de Marie David	-	-	-	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 36	Mardoché DE LA ROQUE	13/10/1787	env. 55 ans	-	négociant	-	Carpentras	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 37	Reine Meyer [HALIMBOURG]	22/10/1787	2,5 ans	fille de [Mayer Halimbourg]	-	-	-	Metz	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 716
n° 38	-	03/02/1788	enfant	enfant de Maurice	-	-	-	-	non	Arch. mun. Lyon, 1 B 100

n° 39	Cerf MoyseKEINSBOURG [GINSBURGAR]	07/07/1788	[9] mois	fils de Moyse Keinsbourg et de Jeanne Vidal	-	-	-	[père : Uffheim (Haute Alsace)] [Mère : Mannheim (Bade Wurtemberg)]	oui	Arch. mun. Lyon, 1 1 GG 721
n° 40	Sara LYON	03/10/1790	9 mois	fils de Philippe Lyon et de Magdeleine Simon	-	-	-	[mère : Bamberg (Haute-Franconie)]	non	Arch. mun. Lyon, 1 B 100
n° 41	-	23/07/1791	nouveau-né	enfant de Nathan	-	colporteur	-	Westhoffen (Alsace)	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 698
n° 42	Sara TODRET	19/08/1791	37 ans	femme de Moïse Nathan	-	marchand colporteur	Phalsbourg	-	non	Arch. mun. Lyon, 1 GG 698, 1 B 100
n° 43	Mayer NATHAN	26/08/1791	3 ans	fille de Moïse Nathan	-	-		Westhoffen (Alsace)	non	Arch. mun. Lyon, 1 GG 698
n° 44	Isaïe Mayer WEILLE	10/09/1791	34 ans	-	colporteur	-	Lunéville	-	non	Arch. mun. Lyon, 1 B 100
n° 45	Léa ABRAHAM	13/10/1791	env. 75 ans	femme de Nathan Abraham	-	marchand	Bergheim (Alsace)	-	oui	Arch. mun. Lyon, 1 GG 698, 1 GG 721, 1 B 100
n° 46	Liotte VIDAL	14/11/1791	9 mois	-	-	-	-	[Mannheim (Bade Wurtemberg)]	non	Arch. mun. Lyon, 1 B 100
n° 47	-	24/06/1792	-	enfant d'Isaac Coblentz	-	-		[Metz]	non	Arch. mun. Lyon, 1 B 100
n° 48	Sara VIDAL	31/10/1793	env. 1 an	fille de Gabriel Vidal et de Jetta Aaron	-	-		[Mannheim (Bade Wurtemberg)]	non	Arch. mun. Lyon, 2 E 13
n° 49	Abraham HALIMBOURG	07/11/1793	3 ans	fils de Mayer Alcan [Halimbourg] et de Marie Vidal	-	-	-	-	non	Arch. mun. Lyon, 2 E 13
n° 50	Abraham JACOB	26/11/1793	55 ans	mari de Marianne Serf	-	-	Prague [Bohême]	-	non	Arch. mun. Lyon, 2 E 13
n° 51	Marie VIDAL	04/09/1794	32 ans	femme de Mayer Alcan Halimbourg	-	-		[Mannheim (Bade Wurtemberg)]	non	Arch. mun. Lyon, 2 E 13

Fig. 3. Liste des individus de confession juive décédés à Lyon avant 1795. *Sources utilisées : Registres des actes mortuaires des protestants, 1719-1788 : Arch. mun. Lyon, 1 GG 716 ; registres des mariages, naissances et décès des protestants, 1737-1792 : Arch. mun. Lyon, 1 GG 721 ; registres des actes de sépulture à l'Hôtel-Dieu, 1783-1792 : Arch. mun. Lyon, 1 GG 698 ; registres des naissances, des mariages et des décès de la ville de Lyon, 1794 : Arch. mun. Lyon, 2 E 13.*

Approche socio-géographique

Dans les grandes villes, comme Paris ou Marseille, la population juive est très difficile à estimer avec précision : elle dépend d'une mobilité permanente, qui s'amplifie de manière significative dans les années 1770 et 1780. Les juifs ne représentent qu'un pourcentage infime de la population urbaine : en 1789, Paris en compte 700 à 800 et Marseille 200 environ[26]. Jusqu'à une date récente, la présence juive à Lyon était estimée à une quinzaine de familles pour une population totale d'environ 150 000 habitants (en comptant les faubourgs) à la veille de la Révolution[27]. Mais il s'agit là d'une approximation, qui semble largement sous-estimée[28]. Une périodisation décennale des décès mentionnés dans notre corpus fait apparaître une première évolution majeure : leur nombre s'élève à 2 entre 1746 et 1755, à 2 également entre 1756 et 1765, puis à 11 entre 1766 et 1775, à 19 entre 1776 et 1785 et à 17 entre 1786 et 1795. Cette augmentation, marquée par une inflexion nette au milieu des années 1770, traduit vraisemblablement l'arrivée de nouveaux immigrants, en grande majorité ashkénazes. Lyon semble suivre la même évolution que les villes précédemment citées.

En outre, sur l'ensemble de la période, le nombre de décès d'enfants est important : 28 enfants de moins de cinq ans sont répertoriés pour 23 adultes[29]. Dans certaines familles, la mortalité infantile est particulièrement importante : les frères Simon et Israël Gaffré perdent au total quatre jeunes enfants, Elie Rouget trois enfants, Vidal Gabriel et Jetta Aaron cinq enfants et un petit-fils[30]. Moyse Nathan, marchand colporteur d'étoffes, voit aussi disparaître, au cours de l'été 1791, sa femme, Sara Todret, et deux de leurs enfants. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Pour les juifs, Lyon n'est plus simplement une ville de passage, mais une ville de résidence, avec femmes et enfants. Pour autant, la distribution de la mortalité entre enfants et adultes ne présente pas de variations significatives au cours de la période. Elle ne permet pas de distinguer des pics de mortalité infantile.

À en croire sources d'archives, les juifs de Lyon forment deux groupes socialement distincts. La ligne de partage est à la fois d'ordre géographique, linguistique, culturel et professionnel. Pour les 51 personnes recensées, sont mentionnées une vingtaine de localités

[26] Henri Monin, « Les Juifs de Paris à la fin de l'Ancien Régime », *Revue des études juives*, n°23, 1898 ; Pierre Echinard, « Pour une histoire de l'établissement juif à Marseille au XVIII^e siècle », *Hommes, idées, journaux. Mélanges en l'honneur de Pierre Guiral*, Marseille, 1988, p. 297-317, en particulier p. 308.

[27] Article « Population » *in* Bruno Benoît, *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, Stéphane Bachès, 2009, p. 1028-1030.

[28] Alfred Lévy, *Notice sur l'histoire des israélites de Lyon*, Paris, Schiller, 1894 ; François Delpech, « La seconde communauté juive de Lyon. 1775-1870 » (article daté de 1968), *in* François Delpech, *Sur les Juifs*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1983, p. 147-160. À venir : Jacques Gerstenkorn, *Les juifs de l'Hôtel-Dieu* [projet de publication].

[29] Dont un enfant de 13 ans, considéré comme un adulte.

[30] Vidal Gabriel et Jetta Aaron, originaires de Mannheim, ont eu au moins onze enfants. Leurs premières filles, Marie Anne, Jeanne et Charlotte épousent à la fin du XVIII^e siècle des juifs ashkénazes. La dernière, Rachel, se marie en 1828 avec un médecin non juif, Etienne de Sainte Marie, ce qui traduit sous la Restauration une intégration bien plus poussée dans la société française.

de provenance[31] qui, par-delà cette apparente diversité, peuvent être regroupées en grandes zones géographiques. L'Allemagne fournit le contingent le plus important, avec treize individus et cinq familles originaires de Burgseinfurt en Westphalie, de Mannheim dans le Palatinat, de Bamberg ou encore de Sudheim. Suivent l'Alsace, avec sept individus originaires d'Haguenthal, de Bergheim, de Westhoffen et, peut-être, de Zillisheim, et la Lorraine, avec la mention d'individus originaires de Metz et de Lunéville. S'ajoutent à eux deux personnes originaires de Prague et une de Pologne. Le Comtat Venaissin, contrairement aux idées reçues, n'est que peu représenté. Deux familles seulement proviennent d'Avignon, deux individus arrivent de Carpentras, un autre encore est né à Cavaillon. La ville de Bordeaux est également citée comme lieu d'origine de trois individus, Isaac Petit, Abraham Perpignan et sa femme, Blanche Foy, qui appartiennent en réalité à des familles anciennement avignonnaises, associées entre elles dans le domaine de la soierie[32]. Trois personnes enfin viennent d'Italie.

À l'échelle de Lyon, les juifs ne sont guère visibles dans la ville d'autant plus qu'ils ne sont pas assignés à résidence dans un quartier spécifique, à la différence de leurs contemporains des cités italiennes ou du Comtat Venaissin. Numériquement majoritaire, la population ashkénaze venue d'Europe germanique et centrale parle le judéo-allemand (yiddish). Constituée d'hommes exerçant de petits métiers (colporteurs, graveurs sur métaux, quincailliers, marchands de lunettes…), chargée d'enfants, souvent au seuil de l'indigence, elle est difficile à repérer pour l'historien. En comptant les Avignonnais de Bordeaux, un quart seulement des défunts est d'origine comtadine. Il s'agit d'un groupe soudé et homogène, parlant le provençal et maîtrisant le français[33], uni par des liens familiaux et professionnels (commerce des étoffes), mieux intégré à la société lyonnaise et bien plus aisé que les juifs ashkénazes.

Les lieux de résidence sont en outre un marqueur de l'appartenance sociale : les négociants sont, pour la plupart, domiciliés autour de la place des Terreaux tandis que les juifs plus modestes habitent autour de la place Confort (actuelle place des Jacobins)[34]. L'espace cultuel rassemble pourtant ces deux groupes, en dépit de la divergence des rites. Trop peu nombreux pour faire synagogue à part, tous les juifs prient dans un même oratoire, dont le chantre (le

[31] Seules 5 personnes sont d'origine inconnue (**fig. 3**).
[32] Dénombrement des juifs Avignonnais, Allemands ou Tudesques, 1751 : Arch. dép. Gironde, C 1093, pièce 4.
[33] René Moulinas, *Les Juifs du Pape en France*, Toulouse, Privat, 1981, p. 191 et suiv.
[34] Un clivage similaire existe, par exemple, à Paris entre la rive gauche (Comtadins et Portugais) et la rive droite (ashkénazes) : André Burguière, « Groupe d'immigrants ou minorité religieuse ? Les juifs à Paris au XVIII^e siècle », *Le Migrant, Actes du colloque d'Aurillac* (5-7 juin 1985), *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 50, 1985, p. 355-372.

« Hazann ») est un marchand avignonnais, Azariel Vidal[35]. Ils s'approvisionnent également chez le même boucher *casher*, Barouh Lévy[36], et ils sont représentés par le même syndic, toujours choisi au sein de la classe dominante des négociants avignonnais[37]. Ils font, enfin, cimetière commun à l'Hôtel-Dieu.

Le clivage social qui sépare les deux groupes n'en est pas moins visible dans la tarification des frais d'inhumation[38]. À une exception près[39], les négociants aisés paient au moins 96 livres pour l'enterrement d'un adulte et 36 à 48 livres pour celui d'un enfant. Les familles modestes ashkénazes s'acquittent de 12 livres seulement dans le premier cas, d'une somme identique voire inférieure dans le second cas. En septembre 1785, Benjamin Naquet, nouveau venu à Lyon et nouveau syndic, et Ruben Mossé adressent d'ailleurs aux recteurs de l'Hôtel-Dieu une requête afin d'officialiser le tarif de 12 livres « en faveur de ceux qui décéderont sans fortune[40] ». La motivation de la requête confirme l'analyse sociologique de la population juive de Lyon : « Mais depuis quelques années, le nombre de juifs aisés a éprouvé une diminution considérable, la plupart sont réduits à un état qui approche de l'indigence et ne leur permet pas de consacrer à leur sépulture une somme aussi spécieuse. »

La présence juive à Lyon apparaît donc très contrastée. Les négociants du Comtat, sujets du pape, jouissent d'une bonne intégration. Plus nombreux, les juifs de condition modeste, attirés par le dynamisme économique de la cité lyonnaise, ont quitté leur pays natal, l'Allemagne, l'Alsace ou la Lorraine, dans l'espoir d'une vie meilleure. Il faut attendre la Révolution pour voir certains d'entre eux, tels l'orfèvre Salomon Lambert ou le bonnetier Bernard Alcan, tous deux messins d'origine, accéder à une aisance certaine.

[35] Sur la synagogue de Lyon, voir Haïm Harboun, *Les Voyageurs juifs au XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Editions Massoreth, 1997-1998, 2 vol., en particulier vol. 2, p. 315.
[36] Barouh, dit Bernard, Lévy, était chargé de l'abattage rituel. Voir un billet du syndic Elie Rouget, 1781-1785 : « Je vous prie, M. Lévy, de continuer à tuer les viandes nécessaires pour la nation ». Arch. dép. Rhône, 8 B 1012/2. Il est inhumé à l'Hôtel-Dieu (n° 33) en 1785.
[37] Aaron Ravel : 1775-1781, Elie Rouget : 1781-1785, Benjamin Naquet : 1785-…
[38] Reg. non-cath., doc. cit.
[39] Joseph Bedaride, venu de Cavaillon, est enterré au tarif de 12 livres, mais il est colporteur.
[40] Requête sur les frais d'inhumation, 13 septembre 1785 : Arch. mun. Lyon, HD, 1 B 100.

Itinéraires familiaux

La saisie des données démographiques et sociologiques ne suffit pas à restituer cette diaspora urbaine. C'est en recherchant la trace des juifs inhumés à l'Hôtel-Dieu dans les archives locales qu'il devient possible de restituer des trajectoires familiales : deux itinéraires sont ici présentés, celui d'une famille d'origine allemande, puis celui d'une femme d'origine italienne.

Le patronyme Gaffré, sous des graphies variables, se retrouve à quatre reprises dans le registre des décès, à chaque fois pour des enfants de Simon Gaffré, ou de son frère, Israël (**fig. 3**). Né en 1727 dans la petite bourgade westphalienne de Burgsteinfurt, Simon Gaffré[41], marchand de lunettes, et Brunette Joseph, son épouse, ont émigré à Lyon avant 1761. L'aîné de leurs enfants, lui aussi prénommé Simon, est né dans cette ville au cours de cette année-là. Suivent les naissances de Philippe et d'Israël, dans les années soixante, puis de Charlotte en 1768, d'Isaac en 1770, de Gentil en 1771, d'Esther en 1774 et de Jeanne en 1776. Simon Gaffré et sa famille quittent ensuite Lyon pour Bruxelles[42], où naît en 1778 la fille cadette, Catherine. Ce périple familial n'est pas terminé pour autant : ils déménagent à Dunkerque vers 1790, puis à Paris en 1803. Ils rejoignent ainsi Israël Gaffré, le frère cadet de Simon, né à Burgseintfurt en 1738, marchand de fouets, qui, après avoir vécu à Lyon, est parti à la capitale[43]. Simon Gaffré meurt à Paris le 17 avril 1824, à l'âge de 97 ans ; son épouse le suit quatre jours plus tard, à l'âge de 94 ans[44]. La raison précise de leur départ de Lyon, où ils sont tout de même restés plus de quinze ans, n'est pas connue. Il ne subsiste, à notre connaissance, aucune autre trace des Gaffré à Lyon que les déclarations de décès de leurs enfants. Ces déplacements successifs[45] constituent pourtant une particularité qui distingue cette famille, ultra-nomade, des autres familles lyonnaises[46].

Belle Aimedieu, décédée à l'âge de 70 ans et inhumée à l'Hôtel-Dieu, le 28 juin 1773, est mentionnée comme la « femme d'Urbin Aimedieu[47] ». Cette précision a permis de retrouver sa trace dans les papiers du négociant Urbain Aimedieu et de bénéficier, dans ce cas précis,

[41] Le nom « Gaffré » est une francisation du prénom germanique du père de Simon, Gottfried.
[42] Le passage de cette famille dans le Nord de la France est documenté par Danielle Delmaire, *Les communautés* juives *de la France septentrionale au XIXe siècle (1791-1914). L'entrée dans la nation*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 38 et suiv.
[43] Simon et Israël se sont déclarés à Paris lors de la prise de noms imposée par Napoléon et ont été enregistrés au Registre du Consistoire de Paris (1809-1810) respectivement sous les numéros 73 et 853 (registre édité par les soins d'Elie Nicolas et Claudie Blamont, Paris, Cercle de Généalogie juive et *Nouvelle Gallia Judaica*, 2005).
[44] Tables de succession, 1824 : Arch. dép. Seine, série DQ 8.
[45] Pour une vue d'ensemble, voir Jacques Gerstenkorn, « Avant-propos à la saga Gaffré » : http://www.genami.org/saga/saga-gaffre-avant-propos.php
[46] Pour une étude récente de la mobilité des juifs à l'époque moderne, voir Cornelia Aust, « Jewish Mobility in the Eighteenth Century. Familial Networks of Ashkenazic Merchants across Europe », in Jahrbuchfür Europäische Geschichte, n° 16, *Mobility and biography*, Berlin, J. Paulmann, M. Friedrich, N. Stargardt, 2015.
[47] Reg. non-cath., doc. cit.

d'une documentation peu commune[48] : une lettre de change d'un montant de 96 livres, en date du 26 juin, à l'ordre d'Abraham Perpignan ; un courrier adressée par Aimedieu, alors en voyage d'affaires à Paris, à sa femme mourante ; un billet rédigé en hébreu dans lequel, avant de satisfaire aux formules rituelles, il consigne la date juive, l'heure du décès (« à midi »), et l'heure d'inhumation (« dans la nuit du jour du décès, à 11 h du soir »), ce qui concorde très exactement avec les données inscrites dans les registres de l'Hôtel-Dieu ; une facture datée du jour du décès, qui laisse entrevoir les gestes funéraires (des épingles, des fils et des aiguilles, de l'huile pour la lampe, une torche pour un flambeau) ; le reçu, daté du 4 août, par lequel un certain Isaac Petit atteste du remboursement de frais d'inhumation ; les honoraires du médecin Blanchard (42 livres) pour les soins administrés à la malade et, enfin, le compte du barbier, daté du 22 août 1773, pour « un tour de cheveux pour madame avec le chignon (24 livres) ». Dans ce dossier figure également le testament de « Bella Urbina », rédigé en italien, dans lequel elle exprime ses souhaits : que leur fils Raffael, resté à Pesaro, récite pour elle la prière traditionnelle des morts (le « Kaddish », en hébreu dans le texte). En janvier 1774, Urbain Aimedieu se remarie avec la fille de sa soeur, Dolce del Vecchio, qui vient vivre dans son appartement lyonnais, au second étage de la Maison Dupré, sise rue Basseville (actuelle rue de l'Arbre Sec). Il meurt quelques années plus tard, au mois d'avril 1781, lors d'un voyage d'affaires en Italie, ce qui explique qu'il ne soit pas enterré à Hôtel-Dieu.

Identification des lieux d'inhumation

Après l'arrêt des inhumations à l'Hôtel-Dieu, la réutilisation des cimetières à d'autres fins ou la construction de nouveaux bâtiments à leur emplacement les ont soustraits aux yeux des Lyonnais, créant ainsi des conditions favorables à un oubli partiel[49]. La présence du cimetière juif à l'Hôtel-Dieu est passée sous silence dans la plupart des monographies consacrées à cet établissement depuis le XIX^e^ siècle[50]. Elle est toutefois signalée dans certains ouvrages

[48] Papiers d'Urbain Aimedieu, 1772-1781 : Arch. dép. Rhône, 8 B 616.

[49] Parce qu'il a été utilisé sur une longue durée et parce qu'il a accueilli des personnages connus, le cimetière protestant est resté dans la mémoire collective : voir, par exemple, les deux pierres tombales d'Elizabeth Temple, petite fille de Charles II d'Angleterre, inhumée en 1636, et d'Elisabeth Dandy, inhumée en 1686, encore observables *in situ* en 1832 (Alfred de Terrebasse, « Le tombeau de Narcissa », *Revue de Paris*, 1832, p. 178), puis déposées durant le XIX^e^ siècle et conservées sur le mur intérieur de la galerie du bâtiment nord des Quatre-Rangs.

[50] Voir par exemple : Étienne Dagier, *Histoire de l'hôpital général et grand Hôtel-Dieu de Lyon, depuis sa fondation, mêlée de faits historiques concernant l'aumône générale et la Ville de Lyon*, Lyon, Imprimerie Rusand, 1830, 2 volumes ; Véronique Belle et Maryannick Chalabi, *Hôtel-Dieu…, op. cit.* ; Frédérique Malotaux et Ombline d'Aboville, *Le Grand-Hôtel-Dieu de Lyon*, Lyon, Libel, 2016.

généraux concernant l'histoire lyonnaise[51] ou dans des études relatives à la population juive de Lyon : en 1894, Alfred Lévy cite la description de la crypte juive par la commission de Gesse de Poisieux, mais il ne cherche pas à localiser le lieu au sein de l'hôpital[52].

En 1778, la description des cimetières de l'Hôtel-Dieu, telle qu'elle figure dans le rapport des architectes et dans celui, légèrement plus tardif, des médecins et des chirurgiens, évoque d'abord les caveaux aménagés dans l'église, puis elle s'attarde sur les cimetières protestant et juif. Elle fournit alors des éléments descriptifs assez précis pour tenter de localiser et d'identifier, sur le terrain, ces deux aires d'inhumations. Le premier cimetière, celui des réformés, est situé au nord de l'Hôtel-Dieu, dans la cour de la Pharmacie, qui est elle-même délimitée au nord par la boucherie, à l'est et au sud par les bâtiments de l'hôpital des Quatre-Rangs et, à l'ouest, par un autre bâtiment sensiblement contemporain. Il figure d'ailleurs représenté à cet emplacement sur le plan de la rente noble du chapitre d'Ainay[53], au milieu du XVIII[e] siècle (**fig. 2**). Le second cimetière, celui des juifs, est ainsi décrit :

> « Joignant le cimetière [des protestants] et au sud, dans une petite cour, est un escalier en pierre de taille de quatre pieds cinq pouces de largeur, composé de douze marches, par lequel nous sommes descendus et on nous a conduits dans une cave de cent quatorze pieds de longueur sur seize pieds neuf pouces de largeur au bout de laquelle et au milieu du mur est une porte de six pieds trois pouces d'ouverture, par laquelle nous sommes entrés dans une crypte servant de sépulture aux juifs que nous avons reconnu avoir de longueur trente-huit pieds cinq pouces sur quatorze pieds de largeur et sur sept pieds quatre pouces sous clef, qu'au mur d'est sont quatre soupiraux en abajourt pour renouveller l'air. […][54]. »

L'unique lieu d'inhumation réservé aux juifs serait donc une crypte, longue de 13,15 m, large de 4,80 m de large et haute de 2,50 m environ[55], munie de quatre soupiraux pour assurer son aération. Pour y accéder, il fallait se rendre dans une petite cour, située au sud du cimetière des protestants, emprunter un escalier en pierres de taille, comptant douze marches

[51] André Steyert propose une localisation erronée du cimetière juif dans la galerie du bras nord des Quatre-Rangs : *Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais – Forez – Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes*, t. 3 : *Epoque moderne depuis la Renaissance jusqu'aux cent jours*, Lyon : Bernoux et Cumin, 1899, p. 441.
[52] Alfred Lévy, *Notice sur l'histoire…*, *op. cit.* Voir aussi François Delpech, « La seconde communauté…», *op. cit.* ; Eliane Dreyfus et Lise Marx, *Autour des juifs de Lyon et alentour*, Lyon, impr. d'Audin., 1958, p. 131-134.
[53] Atlas de la rente noble du chapitre d'Ainay, mil. XVIII[e] siècle : Arch. dép. Rhône, 11 G 450, atlas 4.
[54] Rap. archi., doc. cit., fol. 20 v ou rap. méd., doc. cit., fol. 2 r.
[55] Les valeurs utilisées pour convertir les pieds (34,25 cm) et les pouces (2,85 cm) ont été empruntées à Eugène Vial, *Les anciennes mesures du Lyonnais*, Lyon, Lyon et sa région, 1920.

et mesurant environ 1,50 m de large, puis traverser une grande cave, longue de 39 m et large de 5,75 m environ.

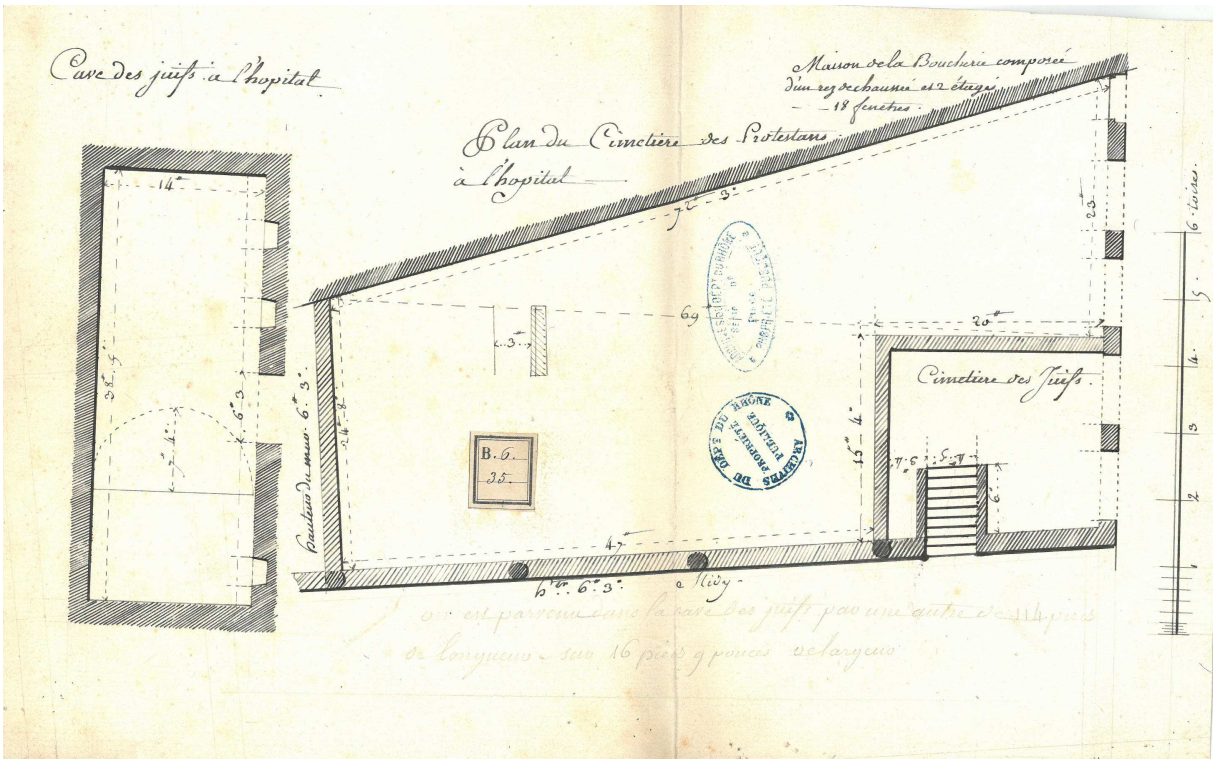


Fig. 4. Plan des cimetières de l'Hôtel-Dieu en 1778. Rapport de la commission d'enquête de Gesse de Poisieux. *Arch. dép. Rhône : 1 B 6/35*

Le plan des architectes ne s'accorde pourtant pas complètement avec cette description (**fig. 4**). À gauche, il comporte une « cave des juifs », que ses dimensions permettent d'identifier avec la crypte citée dans le texte, mais, à droite, il figure aussi, dans l'angle sud-est du cimetière des protestants, un « cimetière des juifs »[56]. Ce nouvel espace, qui semble mesurer 6,85 m de long pour 5,25 m de large, est doté au sud d'un escalier de dix marches, long de 2 m et large d'1,50 m environ. Par son emplacement et par la présence d'un escalier, qui dessert la cave longue de 39 m, il peut être identifié avec certitude à la petite cour mentionnée dans la description textuelle sans que sa fonction ne soit indiquée. Cour ou cimetière ? Cette contradiction apparente entre deux documents qui procèdent pourtant d'une même visite suggère une hypothèse. La commission d'enquête visite les cimetières qui sont utilisés pour enterrer les morts : faut-il en déduire que la cour n'est déjà plus un cimetière juif à cette date ?

[56] Plan des cimetières de l'hôpital, janvier 1778 : Arch. dép. Rhône, 1 B 6/35.

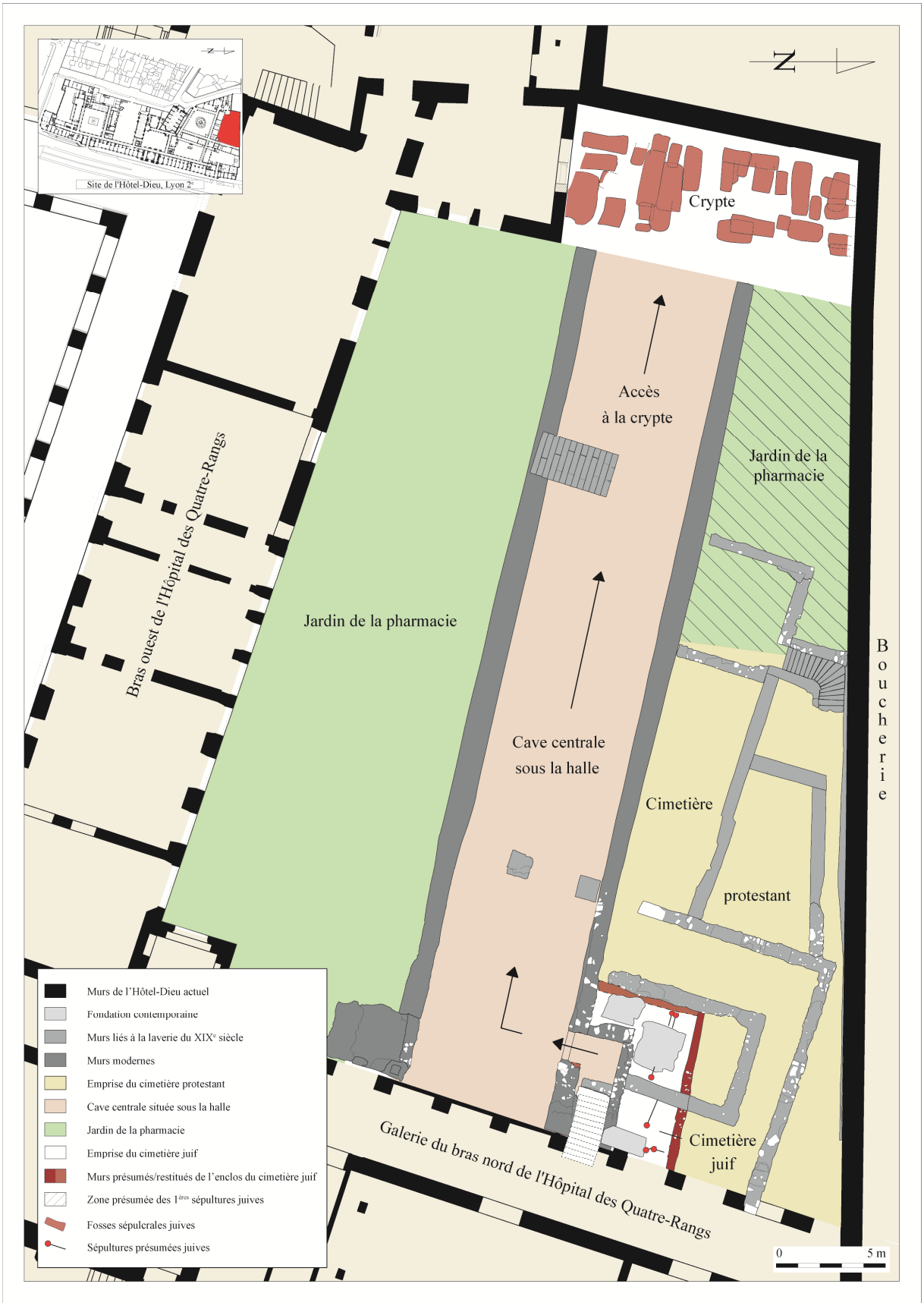


Fig. 5. Plan archéologique des lieux d'inhumations réservés aux juifs (1/200). *DAO : Charlotte Ybard (SAVL)*

Les vestiges de ces différents espaces ont été étudiés lors des opérations de fouille successives (**fig. 5**), permettant ainsi d'avoir une vision précise de la topographie des lieux. À l'emplacement du mur nord de la petite cour a d'abord été observée la fondation d'un mur. Parallèle à la cave centrale, dont elle est distante de 4,80 m, cette maçonnerie a été perçue sur une longueur de 6,90 m. Elle recoupait une inhumation individuelle orientée nord-sud qui, par son attribution au cimetière protestant, permet de la dater du XVIII^e^ siècle. S'il a existé, son retour vers le sud n'a pas été repéré sur le terrain, dans un secteur très perturbé par les fondations de la laverie ultérieure. Il est cependant possible de restituer un espace clos qui, par ses dimensions, correspond assez bien à la petite cour figurée sur le plan des architectes.

La cave centrale mesurait quant à elle 39 m de long pour 6,65 m de large. Elle coupait l'ancienne cour de la Pharmacie en deux espaces distincts, bien visibles sur les plans anciens. Si sa longueur correspond aux données textuelles, sa largeur accuse en revanche une différence significative de près d'un mètre tandis qu'aucun indice attestant l'existence d'une cave de dimensions inférieures n'a été mis au jour. La question de l'accès à cette cave pose aussi problème. Entre le mur nord de la cour et le mur nord de la grande cave subsiste en effet un autre mur, également orienté est-ouest, qui porte les traces d'un escalier : la marche inférieure, large d'1,40 m, et le négatif de huit autres marches. Il faut donc restituer un escalier partant de la galerie du bras nord, longeant le mur nord de la cave centrale et aboutissant à un palier, qui permettait de bifurquer vers le sud pour entrer dans la grande cave. D'une longueur minimum d'1,90 m, cet escalier a cependant pu être engagé entre les piliers de la galerie et posséder une douzaine de marches au total. Si ce mur intermédiaire affichait à son extrémité ouest la voûte d'un soupirail, qui aurait pu évoquer une ancienne ouverture, aucun vestige susceptible d'appartenir à un escalier orienté du nord au sud n'a été mis au jour. Aussi les données archéologiques sont-elles, dans ce cas, en contradiction avec les données archivistiques.

Par ailleurs, l'identification de la cave située à l'extrémité ouest de la cave centrale a également été confirmée. La cave actuelle mesure en effet 12,80 m de long pour 4,80 m de large, ce qui en fait une pièce moins longue que ne l'indiquent les sources textuelles (13,15 m). La présence, contre le mur nord de cette cave, d'un doublage de mur suffit néanmoins à expliquer cette légère différence. Cette construction, qui recoupe au moins quatre fosses d'inhumation, est en effet postérieure à l'utilisation de la cave comme crypte (**fig. 5**).

Sources historiques et vestiges archéologiques aboutissent donc, dans l'ensemble, à des résultats convergents en termes de topographie. Mais la configuration des lieux diffère dans le

détail. Si l'escalier avéré a la même largeur que l'escalier restitué, il possède une orientation perpendiculaire. Sans doute la prise de notes en 1778 a-t-elle été trop rapide, ou trop imprécise, entraînant de fait une erreur lors de la réalisation, après coup, du plan.

La gestion de l'espace funéraire

La confrontation des sources d'archives et des données archéologiques permet enfin d'aborder, de manière concrète, la question de la recherche et de la gestion d'un lieu d'inhumation réservé aux juifs de Lyon. De ce point de vue, trois périodes se succèdent entre le milieu et la fin du XVIII[e] siècle, suggérant une évolution touchant aussi bien le lieu exact que le soin apporté aux inhumations. Sur les 51 juifs potentiellement inhumés à l'Hôtel-Dieu, seules 39 personnes sont inscrites dans les registres des décès des non-catholiques avec une indication précise du lieu de sépulture (**fig. 3**).

Des inhumations opportunistes (1746-1751)

La sépulture des premiers défunts est localisée par rapport au cimetière des protestants ou par rapport à d'autres lieux de référence. En 1746, Jacob Carcassonne est inhumé « dans le jardin de la Pharmacie, prez le mur de la boucherie, joignant le cimetière de messieurs de la religion prétendue refformée, hors du mur, dans l'Hôtel-Dieu de Lyon » ; en 1751, Moïse Moissac, un enfant, est inhumé « au coin du jardin de la Pharmacie, du côté de la boucherie »[57]. Aussi faut-il considérer que, dans un premier temps, l'accueil des défunts de confession juive à l'Hôtel-Dieu se fait de manière opportuniste : qu'ils aient ou non sollicité les consuls de la Ville en amont, il n'est au demeurant pas surprenant que les premiers juifs confrontés, à Lyon, au décès de l'un des leurs se soient tournés vers l'Hôtel-Dieu, qui recevait déjà d'autres défunts non-catholiques. Localiser ces premières sépultures, si tant est qu'elles soient toutes situées au même endroit, est impossible. La mention du mur de la boucherie vise vraisemblablement à désigner la moitié nord de ce jardin de la Pharmacie, comprise à partir de 1702 entre la halle et la boucherie, plutôt que le pied de ce mur (**fig. 5**). L'archéologie n'est, dans ce cas précis, d'aucun secours : la densité des inhumations et la similitude des modes d'ensevelissement ne permettent pas de reconnaître ces tombes.

[57] Reg. non-cath., doc. cit.

Le premier cimetière juif (1759-1775)

Les individus décédés par la suite sont enterrés dans un lieu réservé, qui est mentionné comme « le cimetière destiné à la sépulture des juifs » jusqu'en 1779. L'obtention d'un lieu d'inhumation spécifique intervient donc entre 1751, date de la deuxième inhumation dans le jardin de la Pharmacie, et 1767, date de la première inhumation dans le cimetière juif. L'enregistrement relatif à David de Carcassone, décédé en 1759, permet de resserrer cette fourchette : ce marchand avignonnais est inhumé « dans un recoin, près le mur du cimetière de messieurs de la religion prétendue refformée et à l'entrée de la cave[58] ». La dernière partie de cette phrase suggère que, si sa tombe n'appartient pas encore à un cimetière communautaire officiel, elle est néanmoins située dans la cour qui jouxte la cave centrale, sous la halle, et qui est identifiée comme « le cimetière juif » sur le plan de la commission de Gesse de Poisieux. La reconnaissance de ce lieu comme un cimetière destiné aux juifs intervient donc dans les années 1760 ; cette attribution pourrait de fait sanctionner un fait accompli. Cette hypothèse implique potentiellement que cet enclos ait pu être utilisé comme cimetière pour d'autres défunts – des protestants ? – avant d'accueillir des juifs.

Sur le terrain, plusieurs sépultures ont été observées dans l'emprise de cet enclos. Au total, six tombes ont été mises au jour à moins d'1,20 m du sol actuel ; l'un des individus avait les pieds quasiment en contact avec la fondation du mur nord de l'enclos. La présence d'ossements humains en position erratique, dans le comblement des fosses, attestait aussi de la perturbation d'inhumations plus anciennes, confirmant ainsi l'usage de cet espace à des fins funéraires sur une durée relativement longue[59]. Tous ces vestiges anthropologiques ont été présumés juifs, d'après un postulat très relatif fondé sur leur altimétrie élevée, et ont été remis à la communauté juive de Lyon. Si cette interprétation ne peut être écartée, l'hypothèse d'inhumations protestantes plus tardives, opérée par exemple après l'obtention de la crypte, reste pourtant envisageable. L'horizon chronologique déterminé par le mobilier céramique, attribuable à la fin du XVIII^e^ siècle, ou au tout début du siècle suivant, ne s'oppose pas au fonctionnement d'un lieu d'inhumation réservé aux juifs. Mais il ne constitue pas une preuve, dans la mesure où la typologie des tessons n'autorise pas à restreindre la fourchette de datation au 3^e^ quart du XVIII^e^ siècle. Les pratiques funéraires perçues au cours de l'exhumation des squelettes n'apportent pas non plus d'argument décisif. Le mode d'inhumation – cercueil

[58] Reg. non-cath., doc. cit.
[59] Les ensevelissements successifs entraînent la destruction des dépôts antérieurs, en particulier en l'absence de marquage au sol ou en cas de confinement de l'espace disponible.

de bois cloué, corps vraisemblablement entouré d'un linceul[60] et déposé selon une orientation est-ouest, ou ouest-est – ne se distingue pas de celui qui a été observé, pour la même période, au sein des tombes protestantes, ou même des tombes de l'hôpital.

La crypte des juifs (1775-1795)

Ce premier cimetière juif « officiel », absent de la description écrite de 1778, n'est vraisemblablement déjà plus en activité dix ans plus tard. Une requête adressée aux recteurs de l'hôpital trois ans plus tôt explique cette situation : Aaron Ravel, syndic des juifs de Lyon, et Abraham Perpignan, adjoint, demandent en 1775 la mise à disposition de l'« une des caves de l'Hôtel-Dieu attenantes à la pharmacie pour y donner sépulture à ceux de [leur] Nation qui décèderont dans cette ville […][61] ». Ils obtiennent satisfaction deux jours plus tard. Les raisons qui président à la requête du syndic ne sont pas précisées dans le document : tiennent-elles au manque de place ? L'hypothèse est plausible : le recoupement de tombes anciennes, inévitable en cas de confinement de l'espace, est sans doute difficilement acceptable pour les juifs. La recherche d'un lieu plus isolé du cimetière protestant, d'un lieu bien délimité entre quatre murs, peut fournir une autre explication qui n'exclut pas la précédente. La « crypte des juifs » pourrait donc accueillir les défunts entre 1775 et 1792, voire 1795. À l'exception de quelques maçonneries antiques, elle constitue d'ailleurs, au moment du creusement des premières fosses d'inhumation, un terrain vierge[62]. Elle est signalée dans les registres comme « le cimetière destiné à la Nation juive »[63], ce qui pourrait éventuellement traduire une structuration communautaire plus affirmée à la fin du XVIII^e^ siècle.

La fouille de cette cave a concerné toute la surface au sol, sur une profondeur moyenne réduite à 0,40 m. Si l'impossibilité de dégager les squelettes interdit toute approche anthropologique, qu'il s'agisse du recrutement du cimetière ou des pratiques funéraires, le dégagement des fosses d'inhumations donne néanmoins une vision globale du plan du cimetière. La variabilité biologique interdit toute attribution de fosse à un individu, ni même à une classe d'âge : un individu immature peut avoir la corpulence moyenne d'un adulte et, inversement, un adulte peut avoir la stature d'un adolescent. De la même manière, une fosse peut correspondre à une sépulture individuelle ou multiple, ou encore à un ossuaire. La seule exception retenue est donc celle des très petites fosses (0,50 x 0,35 m environ) qui peuvent

[60] Des épingles caractéristiques, en alliage cuivreux, ont été aperçues dans les comblements de sépulture.
[61] Req. crypte, doc. cit.
[62] Des vestiges intermédiaires entre l'Antiquité et l'époque moderne ont pu exister à l'emplacement de la crypte et avoir été totalement détruits au moment de la construction du bâtiment de l'hôpital.
[63] Reg. non-cath., doc. cit.

être identifiées comme des tombes de très jeunes enfants. L'analyse de la chronologie relative et de la répartition spatiale des différentes fosses permet en revanche de distinguer trois phases dans la gestion de cet espace funéraire (**fig. 6**).



Fig. 6. Plan archéologique de la crypte des juifs (1/100). *DAO : Charlotte Ybard (SAVL)*

Vingt sépultures, au moins, appartiennent à la première phase d'inhumation. De dimensions variables, elles sont toutes creusées dans le terrain naturel, sur lequel subsistent des lambeaux de remblais antiques. Elles sont régulièrement disposées les unes à côté des autres, sans jamais se recouper. Aussi faut-il envisager l'existence d'un marquage au sol, permettant aux fossoyeurs d'ouvrir une nouvelle fosse sans empiéter sur les tombes voisines, disparu lors du décaissement du sol au XIX^{e} siècle. Par ailleurs, les fosses sont localisées le long des murs, sur une largeur variable (3 m devant les murs nord et sud, 2 m devant le mur ouest et 1,50 m devant le mur est). Elles délimitent ainsi un espace central, long de 7 m et large d'1 m environ, qui permettait, d'une part, de circuler dans la crypte sans marcher sur les tombes et, d'autre part, d'accéder à chacune d'elles. C'est vraisemblablement cette volonté de maintenir un espace central vide d'inhumations qui explique l'orientation divergente des sépultures, bien plus que la présence ponctuelle de maçonneries antiques, au demeurant très

faciles à démonter. La présence d'ossements humains remobilisés[64], dans le comblement supérieur de certaines fosses, suggère enfin qu'une même fosse ait pu être utilisée pour plusieurs individus. Peut-être faut-il alors envisager la piste du regroupement familial tout en rappelant la prudence à laquelle doivent être soumises ces hypothèses en l'absence de fouille. Enfin, dans la mesure où les tombes de la deuxième phase, qui recoupent ces premières sépultures, sont toutes localisées dans la moitié nord de la crypte, il est probable que les toutes premières tombes aient investi la partie nord, puis la partie sud, témoignant une fois encore d'une gestion rationalisée de l'espace funéraire. Si le recoupement de tombes anciennes était inévitable, les nouvelles fosses n'auraient effectivement pas été creusées à l'emplacement des tombes les plus récentes.

La deuxième phase regroupe quant à elle au moins huit tombes, de dimensions généralement modestes, qui présentent donc la particularité de recouper des tombes antérieures. Elles sont cependant presque toutes aménagées perpendiculairement aux fosses existantes de manière à les perturber le moins possible. Ainsi les deux tombes localisées contre le mur ouest, légèrement au nord par rapport à l'axe de l'entrée, n'affectent-elles que l'extrémité occidentale des trois tombes plus anciennes. Ces tombes préservent en revanche l'allée de circulation : face à un problème de place, la virginité de cet espace semble d'ailleurs avoir été privilégiée au détriment du respect des tombes. Ce n'est sans doute pas un hasard si la fosse d'inhumation située à droite de l'entrée recoupe aussi largement la tombe antérieure : en étant creusée selon un axe perpendiculaire, elle aurait empiété sur le couloir central. Si la gestion de cet espace funéraire semble aussi bien organisée que lors de la phase précédente, elle est cependant contrainte par la nécessité de répondre à une densité d'inhumations trop importante par rapport à la surface de la crypte.

Seules deux fosses, très perturbées par les aménagements postérieurs, représentent la troisième phase d'inhumation. Elles sont localisées dans la moitié sud de la cave, où elles recoupent à la fois les tombes préexistantes et l'allée centrale. Elles suggèrent ainsi que le problème de place prend désormais le pas sur la volonté de maintenir un couloir de circulation dépourvu de tombes. Elles correspondent vraisemblablement aux dernières sépultures, individuelles ou multiples, aménagées en ce lieu avant l'abandon du cimetière. L'absence de structures équivalentes du côté nord signifie sans doute que l'arrêt des inhumations advient avant la complète saturation du cimetière.

[64] Une provenance extérieure de ces ossements est exclue en raison de la nature du comblement des fosses, qui est composé de terrain naturel remanié.

Le passage d'un lieu d'inhumation opportuniste, obtenu au cas par cas, à une « crypte des juifs », réservée à une communauté confessionnelle limitée en nombre alors que le cimetière protestant accueille, d'après les registres de l'hôpital, au moins 950 sépultures en moins d'un siècle[65], semble véritablement traduire l'émergence d'une nouvelle population juive à Lyon. Avec toute la diversité que reflètent leurs trajectoires personnelles, leurs itinéraires migratoires ou leurs catégories sociales, ces familles constituent la première génération de juifs qui viennent vivre dans cette ville. Elles jettent les fondations d'une communauté qui se développera après la Révolution. L'arrêt progressif des enterrements à l'Hôtel-Dieu, imposé comme partout pour des raisons sanitaires, à la suite de l'enquête de Gesse de Poisieux, leur fournit d'ailleurs l'opportunité de résoudre le manque de place que traduit malgré tout, dans la crypte, le recoupement des fosses d'inhumation. C'est dans ce contexte que la communauté juive acquiert, en septembre 1795, la première parcelle du cimetière de la Mouche[66].

[65] Cyrille Ducourthial, « Histoire des cimetières… », *op. cit.*
[66] Acte de vente, 1795 : Arch. dép. Rhône, 3 E 2340.